



INNOVER
C'EST COLLABORER!

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

LA MRC DE CHARLEVOIX OCTROIE 90 921 \$ À QUATRE PROJETS

Baie-Saint-Paul, le 12 juillet 2023 – Le Conseil de la MRC de Charlevoix est fier d'octroyer 90 921 \$ à quatre projets sur son territoire grâce à plusieurs de ses fonds d'aide.

Ville de Baie-Saint-Paul

Développement d'un pôle Nature et Plein air – Expériences d'interprétation et opération du Pavillon du Saint-Laurent

Ouvert en 2022, le Pavillon du Saint-Laurent de Baie-Saint-Paul, avec sa signature distincte et son positionnement dans la ville, est un lieu à fort potentiel pour le développement d'une offre distinctive tant au niveau touristique qu'environnemental. Dans cette optique, la Ville de Baie-Saint-Paul souhaite donc en faire un pôle d'accueil "Nature et Plein air" à la fois innovant, accessible à tous et respectueux d'un développement durable. Ce dernier permettra de mettre en valeur le fleuve Saint-Laurent et ses richesses ainsi que le patrimoine naturel régional. Alliant sobriété, technologie et polyvalence, le futur pôle permettra d'offrir une expérience unique à grande valeur ajoutée. La MRC est heureuse de contribuer au projet de 277 000 \$ en investissant une somme de 55 400 \$ avec son Fonds éolien d'innovation et de développement régional.

Complètement caramel

Afin d'optimiser son temps, la promotrice de Complètement caramel, Catherine Pellicano, désire acquérir de nouveaux équipements. Le projet de 6 041 \$ comprend l'achat d'un lave-vaisselle, d'un ordinateur portable pour améliorer la gestion de son entreprise ainsi qu'un nouveau logiciel comptable. La MRC de Charlevoix accorde une contribution non remboursable de 3 021 \$ à l'entreprise grâce à son Fonds Soutien au démarrage et à l'expansion.

Activités interculturelles du Plan d'action d'accueil, d'intégration et de pleine participation des nouveaux arrivants 2022-2025

Forum régional d'immigration de Charlevoix (FRIC)

Un premier forum portant sur l'immigration est en préparation pour l'automne prochain. Ce dernier permettra le partage d'expertise et de bonnes pratiques afin de favoriser la rétention des personnes immigrantes, tout en répondant aux besoins de formation et d'information des personnes et des organisations œuvrant auprès des personnes immigrantes. Pour la MRC de Charlevoix, cet événement signature permettra de souligner l'arrivée de ses nouveaux arrivants, de les informer sur les services disponibles et de favoriser le rapprochement interculturel avec la population. Un montant de 30 000 \$ est octroyé à ce projet.

Défi randonnées interculturelles

Afin de favoriser l'enracinement des nouveaux arrivants et développer leur sentiment d'appartenance envers Charlevoix, un groupe d'au plus de 12 participants sera formé afin qu'ils réalisent ensemble le défi accompagné par un guide naturaliste de Guêpe. Ce groupe, formé de part égale de personnes immigrantes ayant choisi notre MRC comme terre d'accueil et de Charlevoisiens intéressés à contribuer à leur intégration, pourra tisser des liens ensemble en plus d'en apprendre davantage sur la faune et la flore environnante. Un montant de 2 500 \$ est octroyé à cette activité.

Ces deux activités sont rendues possibles avec la participation financière du gouvernement du Québec.

Pour connaître les services et les fonds disponibles pour les entreprises de la MRC de Charlevoix : mrccharlevoix.ca/services-aux-entreprises/

Fonds éolien d'innovation et de développement régional (Parc éolien de la rivière du Moulin)

Le Conseil des maires a tenu à préciser que les investissements affectés au Fonds éolien du Parc éolien de la rivière du Moulin permettent de soutenir financièrement des projets à caractère régional, ces contributions n'ont donc aucune incidence sur les taxes municipales et n'impliquent aucune charge financière des municipalités locales.

Le Fonds Soutien au démarrage et à l'expansion vise à aider le démarrage ou l'expansion d'une entreprise sur le territoire, favoriser la création d'emplois durables, dynamiser l'économie et la vitalité du territoire et être un levier pour des projets entrepreneuriaux porteurs et innovants. Il est financé à même le Fonds régions et ruralité (FRR) octroyé par le Secrétariat de la Capitale-Nationale.

-30-

Sources :

Karine Horvath, directrice générale
MRC de Charlevoix
418 435-2639, poste 6002
khorvath@mrccharlevoix.ca

Anne Scallon, directrice
SDLE de la MRC de Charlevoix
418 435-2639, poste 6902
ascallon@mrccharlevoix.ca